

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire  
6 Octobre 2014**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 6 octobre 2014, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Charles Sirois, maire

Sont présents:

Monsieur Langis Proulx  
Monsieur Miguel Thibault  
Madame Julie Lacroix-Danis  
Madame Sylvie Voyer  
Monsieur Benoit Ladrie

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

9 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Charles Sirois, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et demande un moment de silence à la mémoire de monsieur Richard Lebel.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 124-14**

Il est proposé par Sylvie Voyer, appuyé par Benoit Ladrie et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SEPTEMBRE 2014

**Résolution No 125-14**

Il est proposé par Benoit Ladrie, appuyé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité que l'on adopte le procès-verbal du 8 septembre 2014. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2014.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

**Résolution No 126-14**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Langis Proulx, appuyé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité, que le conseil de la

municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2014

Dépenses incompressibles (par Accès-D):	3 283.30\$
Dépenses incompressibles (par chèque):	777.24\$
Dépenses compressibles :	17 764.85\$
Salaire des employés :	9 219.61\$

**Total des dépenses pour septembre 2014 : 31 045.00\$**

REVENUS AU 30 SEPTEMBRE 2014

Arrondissement:	0.05\$
Intérêts-arrières de taxes :	93.29\$
Intérêts - solde excédentaire :	103.31\$
Licence et permis :	100.00\$
Location local :	180.00\$
Location machinerie :	932.13\$
Loyer :	30.00\$
Remboursement de la TPS :	18 307.57\$
Taxes foncières générales :	28 940.96\$

**Total des revenus pour septembre 2014 : 48 687.31\$**

**Solde en banque au 30 septembre 2014 : 98 311.82\$**

TRANSFERTS D'ÉCRITURES AU GRAND-LIVRE  
**Résolution No 127-14**

Il est proposé par Miguel Thibault, appuyé par Julie Lacroix-Danis résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts autorise la directrice générale, madame Nadia Lavoie, à transférer trente-cinq mille (35 000.00\$) du surplus accumulé au poste grand-livre: #02 32000 523, entretien et réparation des véhicules.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX  
**Résolution No 128-14**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Sylvie Voyer qu'un règlement concernant de permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux sera adopté lors d'une séance ultérieure.

RÉPARATION DU MOTEUR; CAMION VOLVO  
**Résolution No 129-14**

Il est proposé par Benoit Ladrie, appuyé par Julie Lacroix-Danis résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts autorise la réparation du camion Volvo pour une somme de neuf milles sept cents six dollars et douze cents (9 706.12\$) avant taxes.

EAU POTABLE (CONFORMITÉ DES EXIGENCES DE QUALIFICATION DES OPÉRATEURS)  
**Résolution No 130-14**

**Considérant que** présentement, nous ne sommes pas en conformité aux exigences des articles 44 et 44.0.2 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP).

**En conséquence,** il est proposé par Miguel Thibault, appuyé par Sylvie Voyer résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate deux employés municipaux à suivre la formation sur le captage et réseau élémentaire (ocare) et défrayer les coûts de déplacement.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Charles Sirois, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture des correspondances.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h22 à 19h37.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 131-14**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Julie Lacroix-Danis que la séance soit levée. Il est 19h40.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2014

.....  
Charles Sirois  
Maire

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.